

Votations du 24 février : NON

Le 24 février 2008, le peuple suisse sera appelé à voter sur “la loi sur la réforme de l'imposition des entreprises II ».

Cette réforme va octroyer des cadeaux fiscaux exorbitants aux employeurs, qui sont par ailleurs les premiers à profiter de la bonne conjoncture actuelle. De plus, cette loi diminuera les recettes des cantons de plus de **800 millions** de francs par année!

Bref, une perte sèche de près d'un milliard de francs va obligatoirement se répercuter sur les assurances sociales, qui connaissent depuis plusieurs années un démantèlement sans précédent, à l'instar de la 4ème révision de l'assurance-chômage prévue au deuxième semestre de cette année.

En conclusion, au nom de la cohésion sociale, de la solidarité et de la défense des plus démunis de notre société, je vous recommande d'ores et déjà de **voter NON** le 24 février prochain.